Chambres de Métiers et de l'Artisanat ÎLE-DE-FRANCE

Région île de France

Prévention des déchets dans l'artisanat

Mécanique automobile

Réduire la production de déchets constitue un enjeu environnemental important auquel toute entreprise, quelle que soit sa taille, peut contribuer. Au-delà du geste environnemental, prévenir la production de déchets c'est :

- une réduction des charges grâce à une baisse des coûts d'élimination de déchets et à la diminution des achats de matières, d'emballages ou de consommables,
- un gain de temps sur les déchets qui ne sont plus à gérer,
- une amélioration des conditions de travail par la réduction de la toxicité des substances utilisées et une baisse de la manutention.

CETTE FICHE RASSEMBLE QUELQUES CONSEILS IMPORTANTS POUR RÉDUIRE LA PRODUCTION DE DÉCHETS AU SEIN DE VOTRE ENTREPRISE !

1 COMMENT PRÉVENIR LA PRODUCTION DE DÉCHETS AU SEIN DE MON GARAGE ?

EN QUANTITÉ

- Je privilégie la location de chiffons nettoyables et réutilisables à l'achat de chiffons jetables
- Je privilégie l'usage de tapis absorbants réutilisables aux absorbants jetables en vrac
- Je privilégie l'usage d'aérosols rechargeables à air comprimé (pour le nettoyant frein, l'huile, les solvants, etc.) aux bombes jetables
- Je fais entretenir mes Equipements de Protection Individuelle comme les gants, vestes ou tabliers afin d'augmenter leur durée de vie tout en maintenant leur efficacité
- Je sensibilise mes employés à la prévention des déchets et à leur gestion, notamment en leur expliquant les modalités de la collecte sélective.

EN NOCIVITÉ

- Je privilégie le nettoyage sans eau des véhicules en utilisant des chiffons réutilisables et des produits de nettoyage biodégradables non dangereux
- J'utilise une fontaine de nettoyage dite «biologique» fonctionnant à partir de microorganismes qui permet l'utilisation du produit de nettoyage en circuit fermé et évite le rejet d'agents solvantés
- Je stocke les produits et déchets dangereux sur des bacs de rétention pour éviter d'avoir recours à des absorbants en cas de fuite. En cas de stockage extérieur, j'aménage un abri pour éviter que l'eau de pluie ne vienne s'infiltrer dans mes déchets.

Témoignage

Gérant d'un garage en centre-ville de Mantes-la-Jolie depuis 2013, j'ai intégré la prise en compte de l'environnement dès le commencement de mon activité : notamment en optant pour la location de chiffons qui me sont repris et nettoyés par une société spécialisée, en choisissant une fontaine de nettoyage biologique qui me permet de limiter l'utilisation de produits nocifs, et en faisant collecter tous mes déchets dangereux (en plus des vieux pneumatiques) par des entreprises dont c'est le métier. Cela me permet de produire le moins de déchets possible, de limiter leur dangerosité et de garantir leur traçabilité à mes clients.

M. Jérôme RIGAUX, garagiste à Mantes-la-Jolie (Yvelines)

Prévention des déchets dans l'artisanat

2 COMMENT AGIR VIS-A-VIS DE MES FOURNISSEURS ?

- Je privilégie les contenants volumineux aux petits conditionnements (comme les fûts de 200L à la place des bidons de 20L) et aux produits suremballés
- Je parle régulièrement de ma démarche de prévention auprès de mes fournisseurs, en leur demandant ce qu'ils peuvent faire pour m'aider à réduire ma production de déchets (reprise des palettes, fûts ou bidons vides). Je peux aussi convenir avec eux de réduire la fréquence d'édition de factures papier.

3 COMMENT AGIR VIS-À-VIS DE MA CLIENTÈLE ?

- Quand c'est techniquement possible, je propose le recours aux pièces d'occasion issues de véhicules hors d'usage
- Je fais la promotion des contrats d'entretien pour augmenter la durée de vie des véhicules de mes clients
- Je propose à mes clients de ramener leurs pièces automobiles inutilisées qui pourront me resservir
- Je mets en place des points de collecte au comptoir d'accueil (ampoules, piles, etc.)
- Je répare, vends ou donne (aux organismes d'insertion, recycleries, etc.) les machines et outils, le matériel informatique et le mobilier obsolète ou endommagé
- Dans ma zone d'attente clientèle, je propose des tasses et des verres lavables
- Je sensibilise ma clientèle sur ma démarche en faveur de la réduction des déchets.

4 COMMENT AGIR DANS MES LOCAUX ?

- Au fur et à mesure de leur extinction, je remplace mes éclairages par des LED dont la durée de vie est plus longue que toutes les autres technologies (en moyenne 6 fois plus que les ampoules à incandescence) et qui me permettront de réaliser des économies d'énergie
- J'effectue régulièrement le contrôle de mon d'installation d'air comprimé afin d'augmenter sa durée de vie et de réduire mes consommations d'énergie
- Je privilégie l'usage de produits d'entretien labellisés NF Environnement ou Ecolabel Européen
- J'appose un autocollant stop-pub sur ma boite aux lettres.

Edition 2016 - Cette fiche est indicative. Les renseignements qu'elle contient peuvent ne pas être exhaustifs et sont susceptibles d'être mis à jour.

Renseignements & contact

Chambre de Métiers et de l'Artisanat VAL D'OISE

www.cma95.fr

Le conseiller environnement de votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat et le service déchets de votre collectivité se tiennent à votre disposition pour plus d'informations sur la prévention et la gestion des déchets générés par votre activité.

01 34 35 80 40
desmaris@cma95.fr